

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil dix-neuf, le 31 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Denis BANDELIER, Vice-Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Nicolas PETERLINI et Myriam PISANO **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Laurent BROCHET, Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Bernard LIAIS, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Emmanuelle PY.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Jean-Louis HOTTLET, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Robert NATALE à Pierre OSER, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Frédéric ROUSSE à Marie Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 janvier	Le 24 janvier	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Daniel FRERY est désigné.

**2019-01-09 Mise en séparatif de l'assainissement de la commune de Florimont (zone sud)-
Sollicitation DETR**

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

La station d'épuration de Réchésy-Courtelevant-Florimont, ainsi que son réseau de transfert, est en fonction depuis 2017 (type filtres plantés de roseaux de 1 950 eqhab).

Il est nécessaire de poursuivre la création du réseau séparatif sur l'ensemble des rues de la commune de Florimont.

Il est donc proposé de mettre en séparatif les rues de la Terrière, Principale, de St-André, du Cimetière et du Fahy.

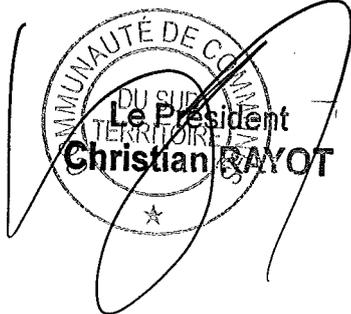
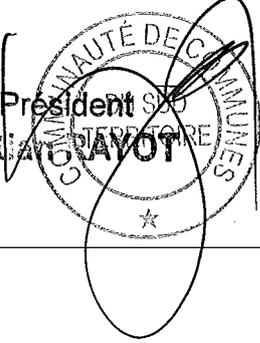
Les travaux permettront de fiabiliser la collecte, d'obtenir une étanchéité du réseau et de diriger les eaux pluviales au milieu naturel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- de solliciter une aide financière au titre de la DETR 2019, d'un montant de 100 000 euros ;
- d'adopter l'opération qui s'élève à 700 000 euros HT ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

Dépenses HT estimées		Recettes HT estimées	
Réseau d'assainissement	680 000,00 €	État DETR 2019	100 000,00 €
Contrôle extérieur	10 000,00 €	Autofinancement (CCST)	600 000,00 €
Maîtrise d'œuvre / topographie	10 000,00 €		
Total dépenses	700 000,00 €	Total recettes	700 000,00 €

- d'indiquer un commencement d'exécution en mai 2019 pour une durée de 6 mois,
- d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce projet.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p>  <p>Le Président Christian BAYOT</p>
<p>Et publication ou notification le 05 FEV. 2019</p> <p>Le Président,</p>  <p>Le Président Christian BAYOT</p>	